



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Affaire Sergueï Skripal

Question écrite n° 7826

Texte de la question

Mme Anne Genetet appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la question de l'empoisonnement de Sergueï Skripal et de sa fille. En effet, selon le *Times* britannique du 6 avril 2018, les services de renseignements britanniques ont récemment indiqué avoir établi que le gaz innervant utilisé pour l'empoisonnement de l'ancien agent double, provenait d'un complexe situé dans le sud-ouest de la Russie. Alors que la plupart des pays européens, dont la France, ont expulsé des diplomates russes, elle aimerait savoir si, dans un contexte où l'on sera souvent amené à siéger autour d'une même table de négociations, le Gouvernement entend privilégier malgré tout la voie du dialogue et lequel, ou bien entend aller plus loin dans les mesures de rétorsions envers la Russie, sachant que les sanctions économiques prises en bloc par les pays occidentaux repoussent la Russie vers la Chine, renforcent le sentiment « citadelle assiégée » qu'entretient Moscou et favorisent *in fine* une forme d'escalade des antagonismes qui portent tort à l'un comme à l'autre.

Texte de la réponse

De nombreux éléments permettent de conclure à l'absence d'autre possibilité que la responsabilité de la Russie dans l'attaque à l'arme chimique survenue le 4 mars dernier à Salisbury, et ce malgré l'intense campagne de désinformation menée pour semer le doute dans les opinions. L'emploi d'une arme de destruction massive sur le territoire d'un allié en temps de paix et dans un lieu public constitue une situation inédite de nature à remettre en cause certains fondements de notre système de sécurité collective. Nous ne pouvons le laisser sans réponse. Un tel comportement n'est pas acceptable et la France a envoyé un signal politique fort de solidarité avec le Royaume-Uni au travers de l'expulsion de quatre agents diplomatiques russes. Au total 153 mesures d'expulsions ont été annoncées, ce qui est sans précédent. La réponse de la France était adaptée et proportionnée. Elle n'envisage pas à ce stade de mesures supplémentaires pour autant que les autorités russes s'abstiennent de nouvelles provocations. La Russie est un acteur incontournable sur la scène internationale en vue du règlement des grandes crises, notamment s'agissant de la situation en Syrie mais aussi en Ukraine. Tout en étant ferme lorsque cela est nécessaire, la France souhaite maintenir et développer un dialogue constructif avec la Russie. Si les divergences sont importantes la France estime qu'il est possible de les dépasser. C'est dans cet esprit que le ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'entretient régulièrement avec son homologue russe Monsieur S. Lavrov, pour la dernière fois le 28 avril dernier, et que le Président de la République s'est rendu en Russie les 24 et 25 mai. La France ne souhaite pas l'isolement de la Russie. L'objectif est que la Russie soit un partenaire fort, constructif, stabilisateur et prospère. Il convient de non seulement développer des liens sur le plan politique, dans les divers secteurs économiques et entre les sociétés civiles. Ce dernier aspect est l'objet du Dialogue de Trianon, annoncé fin mai 2017 et qui a débuté ses travaux début 2018.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Genetet](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7826

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 avril 2018](#), page 3437

Réponse publiée au JO le : [31 juillet 2018](#), page 6911